

CHARTE RH

RESSOURCES HUMAINES

Chez CTP environnement, nous croyons fermement que notre véritable richesse réside dans les femmes et les hommes qui composent notre entreprise. À travers cette charte, nous affirmons notre volonté de bâtir un environnement de travail attractif, stimulant et durable, où chacun peut s'épanouir, contribuer et évoluer. Elle formalise nos engagements envers nos collaborateurs, nos candidats et nos partenaires.

NOS ENGAGEMENTS

SUSCITER L'ENVIE DE REJOINDRE NOTRE AVENTURE

Il s'agit pour CTP environnement de :

- **Développer une marque employeur forte** en communiquant sur nos valeurs, notre culture et nos succès pour attirer des talents alignés avec nos ambitions.
- **Adopter un processus de recrutement équitable, inclusif et respectueux** garantissant l'égalité des chances et la valorisation de la diversité sous toutes ses formes.
- **Offrir des conditions de travail attractives** : rémunération équitable, avantages sociaux, environnement de travail sain, etc.
- **Créer des parcours d'intégration structurés et personnalisés**, favorisant une prise de poste réussie.

FÉDÉRER NOS COLLABORATEURS AUTOUR D'UNE VISION COMMUNE

Nous nous attachons à :

- **Garantir des conditions de travail saines** en veillant au bien-être global des collaborateurs.
- **Favoriser l'autonomie et l'implication** au service de missions porteuses de sens.
- **Veiller à une communication transparente et participative** à travers une écoute active, des échanges réguliers et la valorisation des idées et initiatives de chacun.
- **Développer une culture d'entreprise positive** fondée sur un climat de confiance, de respect mutuel et de collaboration où chaque collaborateur se sent valorisé et écouté.

CRÉER UN ENVIRONNEMENT OÙ CHAQUE COLLABORATEUR SOUHAITE RESTER ET ÉVOLUER

Pour cela, nous nous engageons à :

- **Accompagner le développement des compétences** à travers des formations, des opportunités d'évolution, de la mobilité interne.
- **Partager la valeur créée** à travers différents dispositifs, convaincus que la réussite de l'entreprise doit profiter à ceux qui la construisent au quotidien.
- **Soutenir l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle** en proposant des modalités de travail flexibles et des mesures d'accompagnement adaptées.
- **Renforcer le sentiment d'appartenance** en développant la cohésion d'équipe, une communication interne fluide et une culture d'entreprise vivante.



Philippe BARRE
Président

« Cette charte RH est un engagement mutuel entre l'entreprise et ses collaborateurs. Elle constitue un socle commun pour construire, ensemble, une entreprise durable, responsable et profondément humaine ».



Conflans-Sainte-Honorine, le 18 avril 2025